

**SCA-  
LAË  
PRODUCTIONS**

# **PREMIÈRES**

**Une collection de courts métrages animés  
qui vous donnent envie de lire**

# **PAGES**

-

Saison 1 :  
Août 2023 — Février 2024

-

**APPEL À PROJETS  
11 X 2'15**

## Qu'est-ce que « Premières Pages » ?

La société coopérative d'intérêt collectif **SCALAÉ Productions**, en association avec **France Télévisions**, va produire en 2023-2024, « Premières Pages », une nouvelle collection de onze courts métrages de 2'15 dont l'ambition est de mettre en lumière les talents de la nouvelle garde de l'animation française tout en rendant hommage à la littérature francophone.

Cette collection de films a pour objectif de mettre en avant l'excellence des écoles d'animation en donnant la chance à de jeunes réalisatrices et réalisateurs de faire vivre leur univers et leurs regards d'artistes dans un programme de qualité diffusé auprès d'une large audience.

« Premières Pages » permettra à onze jeunes réalisatrices et réalisateurs diplômés d'écoles d'animation françaises de proposer **une interprétation animée de la première page d'un livre de leur choix.**

Ce texte devra obligatoirement être libre de droits\*. Vous trouverez un large choix de textes et d'auteurs et autrices sur [Gallica](#). En cas de besoin, un corpus de textes est également consultable, à titre indicatif et non restrictif, sur le site de [SCALAÉ Productions](#).

– La première page du livre s'entend comme l'incipit; soit les premiers mots, premières lignes ou premiers paragraphes d'un ouvrage littéraire (roman, recueil de nouvelles, poésie, pièce de théâtre...).

– Les ouvrages choisis devront être de langue française et appartenant au domaine public\*.

– Les candidates doivent être récemment diplômées d'une école ou d'une formation en animation (appartenant au RECA - Réseau des Écoles de Cinéma d'Animation ou non), des promotions 2022 ou 2023 uniquement.

– Les candidatures en duo ne sont pas acceptées.

– Les courts métrages pourront être réalisés dans la technique de leur choix (2D, 3D, volume, traditionnel, hybride...).

– Les films réalisés devront s'adresser à tous les publics : enfants, adultes, les films doivent pouvoir être vus par le plus grand nombre.

Les réalisateurs et réalisatrices sélectionnées, à l'issue d'un jury et d'un entretien, verront leur projet produit par la société SCALAÉ Productions entre le mois d'août 2023 et le mois de février 2024, pour une diffusion dans l'année de la collection sur France Télévisions.

\* Les œuvres tombent dans le domaine public en France 70 ans après le décès des auteurs et autrices. Pour cet appel à projets, cela correspond aux auteurs et autrices décédés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1954.

# Comment candidater ?

## 1. Jury et sélection

La sélection se fera en deux étapes :

- présélection de **20 dossiers** (présélection annoncée au plus tard le 30 juin 2023),
- sélection de **11 projets** à l'issue d'une rencontre individuelle les 4 et 5 juillet avec les 20 candidates ou candidats présélectionnés. La sélection sera annoncée le 6 juillet 2023.

Le jury est composé de :

- 2 représentantes de SCALAE Productions
- 2 représentantes de France Télévisions
- 2 personnalités du monde littéraire et artistique

## 2. Calendrier de dépôt des projets

Les dossiers devront être communiqués :

- en langue française
- **avant le 9 juin 2023** (23h59)
- par email à [contact@scalaeproductions.fr](mailto:contact@scalaeproductions.fr)
- sous forme d'**un seul** document PDF d'une taille maximale de 15 Mo.
- en respectant les consignes ci-dessous (objet du mail, titre du document, contenu du dossier).

Un accusé de réception sera envoyé pour chaque dossier reçu, sous un délai de 3 jours. Si vous ne recevez pas d'accusé de réception, merci de revenir vers nous.

### **3. Consignes de candidatures :**

Le dossier devra prendre la forme d'un seul document PDF (15 Mo max) libellé ainsi :

**NOM DU CANDIDAT\_Prénom  
du candidat\_ECOLE.pdf**

**Le dossier doit obligatoirement  
comporter :**

**1/ Une page de garde** avec :

- nom et prénom(s),
- nom de l'école et date du diplôme,
- email et numéro de téléphone portable,
- titre du livre choisi \*
- technique d'animation choisie

\* Les choix initiaux de textes pourront subir des changements, à la demande ou à l'appréciation du jury et/ou des producteurs, notamment en cas de doublon.

**2/ Le texte de la première  
page choisie (sans coupe)**

Il est rappelé que cet appel à projets autorise toutes les premières pages d'ouvrages, en langue française, appartenant au domaine public et que la première page s'entend comme les premiers mots, premières lignes ou premiers paragraphes d'un ouvrage.

Les candidates doivent cependant veiller à respecter la durée prévue du film dans le choix de leur texte.

**3/ Une note d'intention  
(2000 signes maximum)**

explicitant les raisons du choix du livre et les intentions artistiques. Dans ce texte, le ou la réalisateur·trice défendra l'inventivité de sa vision et la créativité de sa démarche.

**4/ Un synopsis de 1500 signes**

précisant la trame narrative qui permettra la transposition du texte à l'image. Il est rappelé que la transposition du texte, si elle doit être évocatrice, n'a pas vocation à être littérale.

**5/ Des pistes graphiques :**

tout élément graphique aidant à préciser l'expression visuelle choisie pour le projet (croquis, volumes, maquettes, storyboard...)

**6/ Une note d'intention sonore  
et musicale** (une page maximum)

décrivant l'ambiance sonore du court métrage et la façon dont la voix, la musique et le bruitage seront utilisés.

**7/ Une note d'intention**

**technique** sur le procédé d'animation utilisé (2D, 3D, volume, hybride...), les logiciels envisagés et les raisons de ce choix. Les candidats et candidates devront préciser leur niveau et leur compétences techniques afin que le jury évalue la capacité à fabriquer le film en autonomie.

**8/ Un CV détaillé**

comportant le parcours de formation, les précédents films réalisés (avec liens de visionnage actifs), les coordonnées complètes + **un portfolio** des réalisations, illustrations, recherches de l'artiste.

**9/ Un scan du diplôme**

de fin d'études pour ceux étant sortis durant les promos 2022.

# Calendrier

## Calendrier de candidatures et sélections

- Date limite de l'envoi des dossiers : **avant le 9 juin 2023 (23h59)**
- Annonce des 20 projets présélectionnés **au plus tard le 30 juin 2023**
- Rencontre avec le jury **les 4 et 5 juillet 2023**
- Annonce de la sélection finale : **le 6 juillet 2023**

## Planning de la production :

- 7 août 2023 – 1<sup>er</sup> septembre 2023 : résidence de développement et écriture (scénario, storyboard, animatique) à l'Abbaye royale de Fontevraud, en partenariat avec NEF Animation
- septembre 2023 – février 2024 : fabrication à l'Incroyable studio à Nantes (5 mois)

## Réunion d'information :

Une réunion d'information en visioconférence, pour répondre à toutes les questions éventuelles des candidates sur cet appel, se tiendra **le 25 mai 2023 à 18h**. Les questions devront être envoyées par email au préalable, à [contact@scalaeproductions.fr](mailto:contact@scalaeproductions.fr)

Le lien de connexion pour cette visioconférence sera communiqué par retour de mail et également disponible sur notre site internet [scalaeproductions.fr](http://scalaeproductions.fr) la veille de la réunion.

## Note de la production

Un nouveau chapitre s'ouvre avec « Premières Pages », collection de courts métrages réalisés par de jeunes réalisateurs ou réalisatrices fraîchement diplômés des écoles d'animation françaises.

En effet, c'est un tout nouveau concept qui est proposé avec cet appel à projets. Il s'agit ici de demander à des artistes contemporains une lecture personnelle et singulière des premières pages de grands textes du patrimoine francophone, d'apporter un éclairage et une vision moderne sur des mots intemporels.

Qui n'a pas le souvenir d'une émotion ressentie à la lecture des premières lignes d'un roman découvert au hasard des rayons d'une bibliothèque, d'une lecture scolaire ou d'une recommandation amicale ? C'est ce premier émoi que l'on va vous demander de nous transmettre... et de transgresser ! Ce peut être aussi l'expérience du lecteur que vous êtes, qui ouvre un livre pour la première fois et dont l'imagination chemine de phrase en phrase comme on découvre, en marchant, un paysage inconnu...

Jeunes auteur-trices - réalisateur-trices, un formidable espace de liberté et de création vous est proposé ici : sélectionner les premiers mots, les premières lignes ou les premiers paragraphes d'un texte que vous aurez choisis et en proposer une interprétation libre. Il n'y a aucune obligation de coller au texte d'origine. Pas de thématique imposée donc, mais des contraintes éditoriales tout de même : choisir une œuvre libre de droits et intégrer la lecture par une voix off du passage choisi de cette première page (qui commence au premier mot de l'ouvrage et s'arrête où vous le souhaitez), dans son intégralité (sans coupe).

De plus si le sujet est libre, il s'agira de rejoindre l'équipe d'une production professionnelle pour un diffuseur - et pas des moindres puisque c'est France Télévisions qui porte conjointement cette initiative - et donc d'intégrer des contraintes au processus artistique.

Le format et le public sont ainsi définis : 2 minutes et 15 secondes (générique compris) pour tous les publics.

« Premières Pages » offre ainsi l'opportunité à onze réalisateurs et réalisatrices de réaliser, dès la fin de leurs études, un premier film dans des conditions professionnelles, soit un planning de production à respecter dans un budget global défini.

Chacun.e travaillera dans le cadre d'un contrat de travail et d'une rémunération professionnelle.

Suite à la sélection des réalisateurs et réalisatrices, les films seront écrits dans le cadre d'une résidence organisée à l'Abbaye Royale de Fontevraud encadrée par la productrice, un.e directeur-trice d'écriture et un.e superviseur.e artistique et technique. Dès le mois de septembre, la fabrication débutera pour 5 mois à l'Incroyable Studio à Nantes pour une livraison à France Télévisions en février 2024. La réalisation et la fabrication sera assurée par le réalisateur-trice-technicien.ne et encadrée par l'équipe de production.

Il ne vous reste plus qu'à prendre votre plus belle plume ! Nous attendons vos propositions pour écrire ensemble les premières pages de cette nouvelle aventure artistique !



## **SCALAÉ Productions**

**(Société coopérative d'Intérêt Collectif)**

SCALAÉ Productions, du latin « scala », « échelle », se veut un outil au service des jeunes talents de l'animation, avec pour ambition de les aider à faire leurs premiers pas sur la voie professionnelle. Pour ce faire, elle réunit différentes compétences techniques et créatives pour leur permettre de réaliser leurs premiers films en tant qu'autrices et auteurs, notamment dans le cadre d'appels à projets, et à favoriser la rencontre des publics avec leurs œuvres.

**[www.scalae productions.fr](http://www.scalae productions.fr)**